

BRETTEVILLE SUR ODON  
 Arrondissement de CAEN  
 Canton de Caen I  
 Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de convocation :* L'an DEUX MIL VINGT DEUX  
 Le 28 octobre 2022 Le 7 novembre 2022 à 18H30

*Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,*

*Date d'affichage :* Etaient présents :

Le 10 novembre 2022  
 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,  
 Mesdames : BARNAUD, BENKHADDA, COLLET, DORÉ, FERY,  
 HOCHET, LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER,  
 VIDEAU.

*En exercice :* 27 Messieurs : BOUFFARD, BRUNEAU, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE  
 MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX, SAINT-  
 MARTIN, SIMON.

Présents : 22

Votants : 26

Absents excusés :

Madame	ASSELINÉ	(pouvoir à M.VIDEAU)
Madame	DAUSSE	
Monsieur	DEGUSSEAU	(pouvoir à O.SAINT MARTIN)
Monsieur	DUTHILLEUL	(pouvoir à J.M LESUEUR)
Monsieur	RICHET	(pouvoir à P.MORTREUX)

Vanessa BARNAUD a été élue secrétaire

### OBJET : FINANCES - DÉCISION MODIFICATIVE N°02

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2022,

Vu l'état des dépenses engagées,

En raison du passage à la nomenclature M57 au 1/01/2023, il est nécessaire d'apurer le compte 1069.

Pour ce faire il est indispensable de prévoir la décision modificative suivante :

- Dépenses d'investissement article 1068 : + 51 670.95 €
- Recettes d'investissement article 10222 : + 51 670.95 €

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20221107-20220604-DE Date de télétransmission : 14/11/2022 Date de réception préfecture : 14/11/2022
---

.../...

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°2.**

**Date de publication : 10 novembre 2022**  
**Certifié exact,**

Pour extrait conforme,  
En Mairie, **10 novembre 2022**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture  
014-211401013-20221107-20220604-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2022  
Date de réception préfecture : 14/11/2022